

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Prévention jeunes dans l'espace public** **2018-2019**

Code T.TS.SO354.H61130.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 5	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais	
----------------------------	---	--

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *****Compétences génériques**

7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre;
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société;
9. Evaluer et réorienter l'action;
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les acteurs sociaux.

Construction d'un projet de prévention par les pairs

- Qu'est-ce que le processus suicidaire et comment prévenir des passages à l'acte suicidaire ou des récidives ?
- Comment le réseau des professionnels santé-social, mais aussi les pairs et le milieu associatif, peuvent jouer un rôle dans la prévention ?
- Comment sensibiliser et prévenir auprès des jeunes dans des lieux festifs, alternatifs, hors du réseau de professionnel.le.s ?

Objectifs

- Renforcer les connaissances des étudiant.e.s (futur-e-s professionnel-le-s) sur le suicide des jeunes (15-25 ans), la crise suicidaire et le réseau de prévention à Genève.
- Stimuler la réflexion des étudiant.e.s sur leur posture de futur.e.s professionnel.le.s de la santé et du travail social, dans l'accompagnement des jeunes en situation de crise suicidaire, de fragilité et/ou de précarité relationnelle;
- Renforcer les compétences des étudiant.e.s concernant le réseau de prévention à Genève.
- Créer un projet qui mobilise les pairs et renforce leurs compétences en termes de préventions.

Résultats attendus

Au terme du module, les étudiant.e.s seront capables :

- de repérer les "signaux d'alerte", de faire une première évaluation de la situation (facteurs de risques et de protection) et développer ainsi une posture de "Sentinelle*";
- d'élaborer une réflexion personnelle sur le risque suicidaire, la fonction et le(s) rôle(s) des professionnels de la santé et du social dans le réseau genevois;
- d'accompagner des jeunes, les écouter et les orienter vers le.la bon.ne interlocuteur.trice;
- de connaître les principales mesures de prévention et de prises en charge développées à Genève.
- de comprendre les étapes nécessaires à la mise en place d'un projet de prévention (par les pairs) et le réaliser.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Description du contenu pédagogique du module

- La crise suicidaire, épidémiologie, opportunité de changement;
- L'adolescence et le passage à la vie adulte;
- Facteurs de risques / facteurs de protection;
- Le réseau de soins et social genevois pour adolescents et jeunes majeurs;
- La prévention par les pairs : les projets Sentinelles (rôle des sentinelles et des référents).

Modalités pédagogiques

Cours (avec intervenant.e.s, spécialistes des domaines abordés), visionnement de films, travail individuel et de groupe, lectures, jeux de rôle, analyse des pratiques, travail sur le terrain (avec réseau professionnel-associatif + réalisation des projets).

Enseignant.e.s responsables : Aline Forestier (HEdS) et Dimitri Anzules (HETS)

Démarrage du module et temporalité

De la semaine 37 (13 septembre 2019) à la semaine 2 (9 janvier 2019)

Ce projet nécessite une disponibilité horaire dès la semaine 37 où il y aura 1 jour de cours : le 13 septembre. Les moments de cours et d'action sur le terrain auront lieu des après-midis (jeudis), et/ou, selon les projets, quelques soirs et 2 week-ends en novembre-décembre.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Deux modalités d'évaluation :

- **individuelle** : sur le processus d'apprentissage personnel en lien avec la thématique et le module;
- **collective** : sur le processus de groupe dans la réalisation du projet de prévention.

Les directives de travail et les critères sont communiqués **au cours du module**. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s à l'ouverture du module. La présence de l'étudiant-e est prise en compte dans l'évaluation. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E.

Modalités de répétition

L'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du module est astreint à répéter ce module selon l'une des deux modalités prévues à l'art. 23, al. 3 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social, à savoir :

- (a) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante;
- (b) se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique, session qui consiste à réaliser un travail écrit personnel, à soutenir oralement.

Notation après répétition : A à E = module validé; F = module échoué définitivement.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 **Remarques**

Une présence régulière ainsi qu'une participation active (effective et affective) sont nécessaires. En cas d'absences importantes, un travail complémentaire sera demandé.

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

9 **Bibliographie**

- Lachal, J., Orri, M., Moro, M. & Revah-Levy, A. (2015). Perspectives des adolescents et jeunes adultes sur le suicide : une méta-synthèse qualitative. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 63(7), 473-481.
<http://doi.org/10.1016/j.neurenf.2015.03.002>
- Rolling, J. & Ligier, F. (2015). L'adolescent suicidaire et la société actuelle, réflexions psychopathologiques et prévention suicidaire. *Cliniques*, 10, 122-138.
- Bedwani, N.C. (2015). *L'adolescent suicidaire : le reconnaître, le comprendre et l'aider*. Montréal: Ed. du CHU Sainte-Justine.
- Griner, V. (2008). Ruptures, adolescence et tentatives de suicide. *Soins Psychiatrie*, 27(246), 36-40.
- Pommereau, X. (2005). *L'adolescent suicidaire* (3e éd.) Paris, Editions Dunod.
- Vandevoorde, J. (2013). *Psychopathologie du suicide*. Paris, Editions Dunod.

10 **Enseignant-e-s**

Anzules Dimitri
Armbruster Elatifi Ulrike

Responsable de module *
Dimitri Anzules

Descriptif validé le *
13 septembre 2021

Descriptif validé par *
Sophie Rodari, coresponsable de filière